

Non au démantèlement du service public hospitalier des Hauts-de-Seine !

La loi hospitalière votée en 2009 prévoit la tenue d'une « conférence territoriale de santé » avant toutes décisions importantes de restructuration des établissements hospitaliers. Le directeur de l'Agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France, rencontrant les maires des Hauts-de-Seine, leur a indiqué que cette « conférence » se tiendra en novembre prochain. Cependant l'Assistance Publique a déjà décidé seule des regroupements hospitaliers sans qu'aucune concertation avec les élus ou les citoyens n'ait lieu.

Cette façon d'agir fait peser de lourdes menaces sur le service public de santé dans le département. Les suppressions de postes et les transferts de services annoncés touchent tous les hôpitaux de l'AP-HP des Hauts-de-Seine – hôpitaux Beaujon, Louis Mourier, Ambroise-Paré, Antoine Béclère, Corentin-Celton, Raymond-Poincaré - et font monter la colère et l'inquiétude chez les équipes médicales et les personnels de ces établissements.

L'annonce du maintien d'un seul bloc chirurgical d'urgence de nuit, ouvert pour l'ensemble du département, pose des problèmes de santé publique majeurs – l'éloignement des centres de soins peut avoir de graves conséquences pour nos concitoyens – et rend d'autant plus difficile le travail du SAMU et des Pompiers qui n'ont pas été associés à cette décision. En ce qui concerne l'hôpital Beaujon, son service d'urgences va être supprimé en attendant la fermeture pure et simple de l'établissement, l'un des plus prestigieux de notre département.

Cette situation est d'autant plus paradoxale, qu'au moment où le gouvernement lance une concertation sur les transports publics dans le cadre du « Grand Paris », les décisions, toutes aussi importantes pour les citoyens, relatives à l'offre de soins sont prises sans débat. Ces choix paraissent tout aussi incompréhensibles au regard de l'évolution démographique de notre département : l'AP-HP veut concentrer ses moyens sur Paris intra-muros alors que le nombre d'habitants des Hauts-de-Seine est en nette augmentation.

Les socialistes des Hauts-de-Seine demandent donc au Conseil Général de peser de tout son poids pour maintenir et développer les établissements de l'Assistance Publique sur le département et de faciliter leur coopération avec les autres établissements de santé de notre territoire départemental. Enfin, nous demandons que la Commission Nationale du débat Public (CNDP) soit saisie des regroupements au sein de l'AP-HP et de la future carte hospitalière d'Ile-de-France.